



Fonctionnement d'audience

Par **aldumonia57**, le **14/06/2014** à **17:02**

Bonjour,

Ma question porte sur le fonctionnement d'une audience au Tribunal : je souhaiterai savoir si l'affichage de la planification de l'audience ("Rôle", "Plumitif") **[s]est obligatoire avant l'ouverture de l'audience au public[s]** (TGI, TI, Prud'hommes, etc) ? Et, si la réponse est **[s]"oui"[s]**, quel(s)est (sont) l' (les) article (s) rendant cet affichage obligatoire ?

Je vous remercie par avance de votre diligente réponse.

Bien cordialement

Aldumonia57